

AVIS PUBLIC

RELATIF À DES DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

À TOUS LES INTÉRESSÉS

Prenez avis qu'à la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le lundi 2 décembre 2019 à 19 h 30 au 1670, route 202, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1591 route 209

À la suite d'une démolition d'un garage et d'un entrpôt vétustes, le requérant désire construire un nouveau garage de 784 pieds carrés attenant à sa résidence. Le nouveau garage serait implanté à 7,80 mètres de la ligne avant.

La règlementation de zonage exige une marge de recul avant de 9 mètres.

En conséquence de ce qui précède, toute personne intéressée a le droit de se faire entendre par le conseil municipal, avant que ce dernier statue sur la présente demande.

Donné à franklin ce 7 novembre 2019




Jean-Pierre Valiquette
Directeur général par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sylvie Bois, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, de même que sur le site internet de la Municipalité, ce jeudi 7 novembre 2019 entre 9 h 00 et 17 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce jeudi 7 novembre 2019.



Jean-Pierre Valiquette
Directeur général par intérim